

## **Le taurillon issu du troupeau allaitant : quel avenir dans la région Grand-Est ?**

La production de Jeunes Bovins dans le Grand-Est représente 1/5<sup>ème</sup> de la production organisée nationale. Elle est réalisée pour 60 % environ par des animaux issus des troupeaux allaitants.

En Champagne et en Alsace, les ateliers spécialisés produisent près des 3/4 des jeunes bovins commercialisés. En Lorraine, la majorité des mâles engraisés provient des systèmes naisseurs-engraisseurs.



### **Une filière très organisée :**

Démarrée dans les années 70, la production s'est développée autour d'une filière organisée qui peu à peu a mis en place des structures et des outils d'abattage et de transformation performants.

Bousculée par les crises de ces dernières années, la production de jeunes bovins s'est sans cesse adaptée pour se maintenir. Avec l'entrée en vigueur des principales mesures de la réforme de la PAC en 2006, une restructuration des élevages et des méthodes de production s'amorce. Quelle sera la place du jeune bovin suite au découplage des aides (100% de la PSBM et 60% de la PAB)?

### **Un impact du découplage variable selon les systèmes :**

L'équipe du réseau Grand-Est a réalisé des simulations sur la base de cas-types pour étudier les répercussions du découplage sur les principaux systèmes de production de jeunes bovins.

Cas-type utilisés

	<b>Engraisseur spécialisé (pulpe)</b>	<b>Herbager Intensif</b>	<b>Polyculture Extensif</b>
SAU (ha)	150	85	150
Cultures (ha)	150	12	76
Herbe (ha)	0	65	70
Maïs (ha)	0	8	4
Chargement (UGB / ha)	-	1.6	1.25
Nombre de VA	-	60	50
Nombre de JB vendus	216 (*)	28	23.5
Poids de carcasse	395 kg (*)	410 kg	400 kg

(\*) atelier 150 places – poids d'entrée: 330 kg vif - 1550 g de GMQ – 230j d'engraissement – 1,8% de mortalité

Impact du découplage à système constant

	<b>Engraisseur spécialisé (pulpe)</b>		<b>Herbager Intensif</b>		<b>Polyculture- Extensif</b>	
	MB Taurillon €/ JB	EBE (*) €	MB Herbivore €/ UGB	EBE €	MB Herbivore €/ UGB	EBE €
<b>Avant DPU</b>	170	106 000	550	39 500	590	68 500
<b>Après DPU</b>	75	102500	445	39 500	460	67 000
<b>Impact</b>		<b>- 3.3 %</b>		<b>0 %</b>		<b>-2%</b>

(\*) L'EBE sert à rembourser les annuités, prévoir de l'autofinancement ainsi que les prélèvements privés.

**❑ Dans les ateliers d'engraissement spécialisés à la pulpe de betterave surpressée :**

En terme de marge brute, l'impact de la réforme sur l'atelier de production de Jeunes Bovins est fort : elle est réduite de plus de 50% du fait du découplage des aides (50 PSBM et 216 PAB).

Sur le résultat global de l'exploitation (EBE), l'effet est moindre grâce aux références historiques. La réduction de 3% est seulement due à la modulation et au prélèvement pour la réserve nationale.

Cette tendance s'observe de la même façon dans les exploitations de polyculture élevage avec engraissement au maïs ou au céréales.

**❑ Dans les ateliers naisseur-engraisseurs de taurillons :**

Le recouplage de la PMTVA limite l'impact économique sur la marge brute de l'atelier herbivore, qui baisse de 20 % environ .

Le système intensif bénéficie dans son DPU d'un « complément extensif » historique qu'il a perdu depuis 2002 en raison de la baisse des seuils de chargement, ce qui annule complètement l'impact de la modulation sur l'EBE.

## Faut-il continuer à engraisser ... ?

Le découplage des aides et un marché du maigre attractif peuvent inciter les engraisseurs à abandonner la production.

### Arrêt de l'engraissement de jeunes bovins

	Engraisseur spécialisé	Naisseur engraisseur Herbager Intensif	Naisseur engraisseur Polyculture- Extensif
Réduction EBE	- 3 500 €	- 2 000 €	- 2 000 €

*Broutards vendus à 2.2 €/kgv, mis en place à 2.35 €/kgv chez l'engraisseur ; Taurillon vendu à 2.8 €/kgc*

Dans tous les cas simulés, l'arrêt de l'engraissement de Jeunes Bovins entraîne une réduction de l'EBE.

A chargement équivalent dans les systèmes naisseur-engraisseurs, une augmentation du nombre de vêlages ne compense pas l'arrêt de l'engraissement et modifie la répartition du travail sur l'année.

Dans les systèmes spécialisés, cette baisse de l'EBE s'accompagne d'une disponibilité en main d'œuvre supplémentaire.

## ... Oui, mais pas à n'importe quel prix !

Le marché du jeune bovin s'inscrit dans un contexte durable de déficit de la production par rapport à la consommation, au niveau français et européen, qui incite au maintien de la production. Mais à l'inverse, le marché du maigre sous forte influence italienne pourrait inciter les naisseur-engraisseurs à vendre des broutards et limiter l'approvisionnement des ateliers spécialisés.

De ce rapport de force devrait naître un nouvel équilibre qui déterminera la rentabilité de l'acte d'engraissement, d'autant plus que le découplage total de la PSBM à partir de janvier 2006 devrait conduire à un marché unique du broutard (disparition du différentiel primé/non primé).

### Niveau de marge brute réalisable par JB en fonction du prix du gras et du maigre

Prix du JB	2.70 €/kgc	2.85 €/kgc	3.00 €/kgc	3.15 €/kgc
Prix du broutard <i>(entrée en atelier)</i>				
2.10 €/kgv	92 €	151 €	211	270 €
2.25 €/kgv	42 €	102 €	160 €	220 €
2.40 €/kgv	-9 €	51 €	109 €	169 €
2.55 €/kgv	-59 €	0 €	60 €	118 €
2.70 €/kgv	-110 €	-51 €	9 €	67 €

*JB engraisé à la pulpe surpressée, vendu à 395 kgc et entré à 330 kgv.*

Pour obtenir un niveau de marge brute équivalent à 100 €/JB, il faut un écart de prix entre le maigre et le gras de 0.60 € dans un contexte de prix élevés (si le contexte de prix est moins favorable, l'écart augmente légèrement).

## Quel avenir pour l'engraissement dans la région ?

De nombreux éléments concourent à une vision actuelle plutôt optimiste du marché du jeune bovin.

Dans les systèmes de polyculture élevage, la disponibilité en fourrages, en céréales à des prix intéressants et en co-produits en Champagne et Alsace est un atout pour le maintien de la production et la maîtrise des coûts, sous réserve de bonnes performances techniques. Dans les exploitations de grandes cultures, la production de jeunes bovins s'intègre bien dans les temps de travaux. Elle présente suffisamment de souplesse et ne nécessite pas de spécialisation particulière.

La disponibilité dans la région d'animaux maigres, la présence d'une filière structurée et organisée garantissant la pérennité de la production sont des atouts supplémentaires au maintien de l'engraissement dans la région.

L'évolution des conduites d'engraissement (bande en continu, utilisation de céréales) dans des systèmes cohérents a permis d'optimiser les résultats technico-économiques observés depuis de nombreuses années. L'engraissement de jeunes bovins est un moyen d'améliorer le résultat d'exploitation et ce malgré les aléas des marchés.

L'équipe des réseaux d'élevage Viande Bovine, pour le département de la Haute-Marne,  
*Gilles SAGET*

### **Témoignages:**

Des engraisseurs spécialisés marnais ont été réunis en février dernier afin d'échanger leurs points de vue sur la réforme de la PAC.

La plupart prévoit de maintenir voire d'augmenter l'engraissement, bien que la visibilité soit très faible. L'impact de la réforme de la PAC semble marginal : le découplage les affecte moins car le montant des aides à l'animal touché par un engraisseur est moins important (système sans surfaces fourragères, limité à 25 PSBM/associé). C'est donc un élément parmi beaucoup d'autres, comme les investissements déjà réalisés, la modification de la main d'œuvre, l'existence de co-produits bon marché ... Ces agriculteurs sont attachés à l'ambiance d'élevage qui existe dans leur département, née d'un projet collectif initial. Ainsi, l'idée de travailler à plusieurs en GAEC ou entre voisins est assez présente. Selon eux l'avenir verra se développer des ateliers déjà importants au détriment des plus petits.